

## CONCOURS PERSONNEL DE DIRECTION (SESSION 2015)

« Six mois pour se donner toutes les chances de réussir »

### Prendre la mesure des changements

Avant de se lancer dans une seconde carrière il faut bien prendre la mesure de ce que cela implique en cas de succès :

-**Un mois et demi de vacances en moins.** Les établissements ferment autour du 15 juillet et les personnels de direction reprennent généralement autour du 20 août. Vous devrez aussi travailler quelques jours pendant « les petites vacances » soit encore une dizaine de jours de repos sacrifiée !

-**Prendre sa place dans une organisation hiérarchisée.** En devenant personnel de direction vous acceptez de vous inscrire dans *une ligne hiérarchique* qui part du ministre, passe par le recteur, l'inspecteur d'académie (IA) et le chef d'établissement.

-**Vous allez travailler sous la responsabilité directe du chef d'établissement ?** C'est lui qui tranche et qui a le dernier mot, vous devrez vous montrer loyal à son égard, surtout si vous ne partagez pas son point de vue. C'est le chef d'établissement qui « *divise et distribue le travail* », c'est lui qui vous demande de suivre certains « *dossiers ou chantiers* » et, c'est encore lui qui rédige votre « *lettre de mission* »<sup>1</sup> ! Certes, il ne vous évalue pas directement mais l'Inspecteur d'Académie (IA) lui demande toujours son avis et, s'il apprécie le chef, autant vous dire que l'avis de l'IA sur « *vos capacités et qualités professionnelles* » c'est, à quelques mots près, celui de votre chef d'établissement !

-**Votre journée de travail va considérablement s'allonger.** En effet, la charge de travail est très importante, vous travaillerez donc tous les jours (sauf le mercredi après-midi en collège...en principe) et l'amplitude horaire avec les conseils de classe et les différentes réunions peut être considérable et passer de 10 h à 11 h par jour (7h30 / 8h -18h / 18h30) à 12 ou 13 h (7h30 - 8h - 20h / 21 h) !

-**Vous devenez responsable.** Vous ne pourrez plus vous tourner vers autrui pour régler vos problèmes et vous dédouaner, désormais c'est à vous de trouver des solutions en équipe, des solutions concrètes à des problèmes multiples qui concernent la vie de l'établissement.

Bien sûr, il y a aussi de nombreuses sources de satisfaction et une véritable perspective de carrière s'ouvre désormais devant vous, elle nécessite d'être relativement mobile et de changer de domicile.

**Il ne faut surtout pas minimiser les changements de posture, d'investissement et d'engagement dans le travail que le métier de chef d'établissement exige.** Souvent le travail des personnels de direction est invisible et les professeurs se demandent « *Qu'est-ce qu'ils peuvent bien faire toute la journée dans leur bureau ?* » mais sans eux « *la machine Ecole* », pour reprendre l'expression de Philippe Meirieu, ne fonctionnerait tout simplement pas: il n'y aurait, par exemple, ni rentrée scolaire ni d'examens !

Nous vous proposons **un planning pour programmer votre travail.** Les six mois qui vous séparent du concours doivent être studieux. Les chefs d'établissement doivent développer au quotidien deux compétences : *savoir organiser* et *savoir se projeter*. On dit parfois qu'ils sont « *maîtres des horloges* ». La réussite au concours débute par là: programmer son travail et s'y tenir...le plus possible !

Bon courage à toutes et tous.

Jean-Marc ROBIN

---

(1) Bien sûr, le chef d'établissement vous associe étroitement à la rédaction. La lettre de mission de l'adjoint doit être élaborée en concertation, elle est signée par l'adjoint, le chef d'établissement et le représentant du Recteur.

## CONCOURS PERSONNEL DE DIRECTION : PLANNING PREVISIONNEL

CALENDRIER	A FAIRE ...	RESSOURCES	REMARQUES
<b>AOÛT 2014</b>	<p>-Prendre un peu de recul par rapport à son métier et se doter d'une vision plus globale du système scolaire</p> <p>-Rédiger un CV détaillé (faire un petit bilan de son parcours professionnel et des compétences transversales acquises)</p> <p>-S'inscrire sur les sites qui permettent de faire une veille « éducative »</p>	<p>-Lectures de « petits ouvrages » ou de revues (1)</p> <p>-Le CV doit être adapté à une candidature pour un poste de chef d'établissement (2)</p> <p>-De nombreux sites proposent des NewsLetter (3)</p> <p>-Abonnez-vous au BO de l'Education Nationale</p>	<p>-Comme c'est les vacances...on débute avec des lectures simples...et rapides. Cela donne le sentiment d'avancer !</p> <p>-Créez-vous un compte twitter et suivez les journalistes et les sites spécialisés en éducation(4)</p>
<b>SEPTEMBRE 2015</b>	<p>-Consultation du site du ministère « page concours ». Vérification qu'on remplit bien les conditions d'ancienneté pour postuler.</p> <p>-Lecture obligatoire du rapport du jury 2014 et du référentiel du chef d'établissement (5)</p> <p>-Etre au clair(e) sur sa motivation et comprendre les conséquences privées et professionnelles d'un changement de carrière.</p> <p>-Lecture attentive de la circulaire de rentrée, elle fixe les priorités pour l'année scolaire, ne pas les perdre de vue !</p> <p>-Constitution du dossier (lettre de motivation, rapport d'activité et CV)</p> <p>-Pensez à vous inscrire aux préparations académiques</p> <p>-Si vous vous entendez bien avec votre chef d'établissement informez-le, elle ou il pourra vous orienter sur d'autres collègues pour réaliser des entretiens</p>	<p>-Rencontrer des chefs d'établissements ou des adjoints de collège et lycée</p> <p>-Soignez votre dossier sur le fond et la forme (expression, lisibilité, orthographe) mais n'y consacrez pas plus d'un mois, le dossier ne conditionne pas l'admissibilité ! Il sera le support de l'entretien oral.</p> <p>-Le rapport d'activité doit permettre de comprendre en quoi votre parcours professionnel vous prépare à exercer la profession de chef d'établissement</p>	<p>-Si le contact est bon avec vos interlocuteurs, leur demander s'ils peuvent « jeter un œil à votre dossier de candidature »</p> <p>-Sinon mobiliser votre réseau : un cadre du privé ou du public ayant un avis un peu critique fera aussi l'affaire !</p> <p>Le « must » c'est de trouver quelqu'un qui a l'habitude de recruter (direction des ressources humaines ou chefs d'entreprise)</p>
<b>OCTOBRE 2014</b>	<p>-Faites relire votre dossier de candidature par deux personnes différentes pour éviter toutes les coquilles et pour vérifier que vos propos sont suffisamment clairs !</p> <p>-Envoyez votre dossier sans tarder (attention aux dates officielles !)</p> <p>-Saisir toutes les occasions de participer à la vie de son établissement et de rencontrer tous ses acteurs</p> <p>-Collecter les indicateurs et les documents de pilotage de votre établissement et de votre académie (projet d'établissement, contrats d'objectifs, statistiques diverses,...)</p>	<p>-Si vous êtes en collège ou lycée, le premier lieu de formation c'est d'abord votre établissement. Portez vous volontaire pour le conseil pédagogique, le CESC, les différentes commissions, faites-vous élire au conseil d'administration, etc (5)</p> <p>-Le jour du concours vous allez devoir réfléchir sur des écrits et statistiques, il faut vous familiariser avec ce type de documents et avec les indicateurs.</p>	<p>-Si ne travaillez pas dans un EPLE, saisissez toutes les occasions pour rencontrer des personnels de direction mais aussi des CPE ou des professeurs du secondaire pour comprendre « leur métier » et leur « vision » respectifs</p>

<p><b>NOVEMBRE 2014</b></p> <p><b>Et</b></p> <p><b>DECEMBRE 2014</b></p>	<p>-Composer sur deux ou trois sujets d'écrits des années précédentes. (cf site du ministère)</p> <p>-Constituer vous progressivement un lexique « professionnel » avec les mots techniques ou le vocabulaire de base relatif au système scolaire qu'il faut maîtriser Nous publierons sur notre site mi-octobre une petite liste des « notions indispensables ».</p> <p>-Se créer un classeur « circulaires EN » en collectant les textes relatifs à la rentrée, aux nouveaux dispositifs en collège ou lycée, aux relations avec les parents, à la prévention de la violence, aux sanctions, etc Le site du ministère est « une mine », pensez à lire aussi des extraits du <a href="#">code de l'éducation</a> (disponible sur <a href="#">legifrance.fr</a>)</p> <p>-Vous devez avoir absolument lu la loi d'orientation sur la Refondation de l'Ecole</p> <p>-Approfondir ses lectures : la veille sur les sites internet permet de le faire... pensez à imprimer et conserver les articles qui vous intéressent.</p>	<p>-On ne peut pas faire l'économie de <a href="#">se tester in situ en temps limité face à un sujet qu'on ne connaît pas !</a></p> <p>-Ne pas rester seul(e)... difficile de rédiger une épreuve... si personne ne vous lit ! Trouvez au moins une personne qui prépare le concours, la participation au regroupements académiques permet de nouer des contacts</p> <p>-Les sites du ministère de l'Education et de l'ESEN doivent devenir vos deux principales ressources documentaires</p> <p>-Devenir chef d'établissement c'est rentrer dans un monde « juridique » et de gouvernance par « l'écrit ».</p> <p>-Nous publierons début octobre <a href="#">une bibliographie détaillée sur Cap Education</a></p> <p>-Le rapport du jury quand il sera publié en proposera une également</p>	<p>-Si vous êtes inscrit au CNED ou dans une autre préparation...c'est parfait !</p> <p>-Si vous êtes tout seul c'est compliqué... <a href="#">Le mieux c'est alors de travailler avec d'autres candidats</a> et de vous « corriger » mutuellement. <a href="#">Le site personnel-de-direction.fr</a> dispose d'un forum.</p> <p>Les chefs d'établissement ne peuvent pas ignorer les textes qui orientent leur action et cadrent « la politique d'établissement » qu'ils doivent conduire.</p> <p>Nous vous recommandons la lecture des revues suivantes: -Administration et Education publiée par l'AFAE -Les cahiers pédagogiques publiés par le CRAP</p>
<p><b>JANVIER 2015</b></p>	<p>-Compléter son lexique « professionnel »</p> <p>-Poursuivre ses lectures sur le système scolaire (en particulier sur ce qu'on ne connaît pas) (6)</p> <p>-Devenez « incollable » sur l'actualité de l'éducation</p>	<p>Lire régulièrement :</p> <p>-Le Café pédagogique -VousNousIls.fr -LeMonde.fr</p> <p>-Cap-Education.fr</p> <p>-Les blogs de Claude de l'historien Claude Lelièvre (Médiapart), de Jean-Pierre Véran ancien IPR-EVS (Médiapart) ou de Philippe Watrelot (professeur de SES et président du CRAP)</p>	<p><b>Le jour du concours :</b></p> <p>-Faire simple, lisible et clair -Faire tous les exercices demandés (il faut répondre à la commande) -Montrer que vous êtes <i>créatif, participatif</i> et que vous savez <i>piloter</i> une organisation à partir d'une réflexion étayée sur des indicateurs -Pensez toujours en terme de <i>contraintes, d'opportunités</i> et de <i>ressources !</i></p>
<p><b>6 ème mois</b></p>	<p><b>EPREUVE ECRITE</b></p>	<p><b>Fin Janvier en principe</b></p>	<p><b>EPREUVE ECRITE</b></p>
<p><b>FEVRIER 2015</b></p>	<p>-Reposez-vous... faites un vrai break vous l'avez amplement mérité !</p> <p>-Si vous pensez avoir réussi reprenez vos lectures <a href="#">début mars</a>... n'attendez pas les résultats de l'admissibilité pour préparer l'oral !</p>	<p>-Attendez l'admissibilité pour faire le bilan... Ne vous torturez pas inutilement</p> <p>-Ne perdez pas de vue que de nombreux personnels de direction en poste... ont dû passer plusieurs fois le concours avant de le réussir !</p>	<p>-Si vous êtes vraiment courageux lisez « Alain » ou « Condorcet » !!! Un peu de culture générale ne peut pas nuire... à l'oral !</p> <p><b>-BONNE CHANCE !!</b></p>

## NOTES ET DERNIERS COMMENTAIRES :

(1) Voici quelques propositions de livres à petits prix...

- L'école et ses sociologies, De Queiroz Jean-Manuel, Armand Colin, 2012
- L'état de l'école, Ministère de l'Education Nationale, 2014, 14 Euros
- Les 100 mots de l'éducation, Rayou Patrick, Van Zanten Agnès, PUF, 2011, 9 Euros
- Ecole et adolescence. Une approche sociologique, Anne Barrère, De boeck, 2013, 12 euros
- L'école, le numérique et la société qui vient, Kambouchner Denis, Meirieu Philippe, Stigler Bernard, Mille et Une nuits, 2012, 5 euros

Les collections « Que sais-je ? » (PUF) ou « Repères » (La découverte) ou « La République des idées » (Le seuil) proposent d'autres ouvrages intéressants et signés par des spécialistes reconnus sur le thème de l'Education mais ils s'appuient souvent sur des données statistiques trop anciennes !

(2) Un modèle de CV type peut être téléchargé sur le site du ministère de l'éducation

(3) La liste des sites pour faire de la veille est disponible sur la page concours de notre site.

(4) Quelques noms de journalistes : Maryline Baumard (Le Monde), Marie-Caroline Missir (L'Express), Louise Touret (France Culture / Stalte.fr), etc. Consultez les sites internet des grands quotidiens (Le Figaro, Le Monde, Libération, ...) et des hebdomadaires pour avoir d'autres points de vue.

(5) En prenant des responsabilités dans votre établissement, en participant à ses différentes instances, c'est aussi comme cela que l'on se « forme par la pratique ». La participation régulière au conseil d'administration de votre établissement est particulièrement formatrice pour un futur chef d'établissement. Le référentiel du métier de chef d'établissement peut être téléchargé sur notre site ou sur le site de l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESENESR)

Le site de l'ESENESR propose « un film annuel des personnels de direction » qui permet de suivre les différentes étapes de la vie d'un établissement : bilan de la rentrée scolaire, désignation des commissions, sorties et voyages, préparation du budget, répartition de la dotation globale horaire, compte financier, préparation de la rentrée, etc

(6) Vous pouvez être affecté aussi bien en collège, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel...et donc le sujet peut vous demander de vous mettre à la place d'un chef d'établissement d'un des maillons du système. Complétez aussi vos connaissances sur l'éducation prioritaire.

### RESUMONS-NOUS....

Pour réussir le concours, il faut...:

- a) **Planifier votre travail** sur les 6 mois qui arrivent. Attention aux dates d'inscription et de retour du dossier de candidature...il n'y a jamais de « délai supplémentaire » !
- b) **Se doter d'une culture professionnelle plus large** en lisant des ouvrages sur l'Ecole et le système éducatif. Chaque lecture importante doit s'accompagner d'une trace écrite !
- c) **Construire des outils pour acquérir des connaissances** et préparer vos révisions: lexique professionnel, classeur de « circulaires », chemises avec « des articles de presse », « résumés d'ouvrages lus », etc
- d) **Composer sur plusieurs sujets types** pour apprendre à gérer son temps et se préparer à l'épreuve. C'est indispensable, « on n'improvise pas » le jour de l'épreuve !
- e) **Prendre des responsabilités dans votre établissement** pour mieux comprendre comment fonctionne un établissement public local d'enseignement (EPL)
- f) **Réaliser des entretiens de personnels de direction** pour mieux connaître le métiers et les conditions d'exercice. Savoir « décrocher un rendez-vous » et « aller au devant des autres » c'est une compétence à acquérir rapidement !
- g) **S'inscrire aux préparations académiques ou au CNED** pour ne pas rester seul(e) et bien vous préparer. Les organisations syndicales de personnel de direction publient parfois des ressources en ligne, contactez-les pour voir ce qu'elles proposent. Elles peuvent aussi vous mettre en relation avec des personnels de direction pour obtenir un rendez-vous !
- h) **Consulter régulièrement les sites internet** pour faire une veille éducative de qualité, cela commence d'abord par la fréquentation et l'exploration régulière du site du ministère de l'Education Nationale !
- i) **Prendre du recul par rapport à votre métier actuel** et essayer de réfléchir en envisageant autrement les « réformes » et « les propositions » des équipes de direction. Il faut se défaire de ses réflexes « corporatistes » qui sont le résultat d'une socialisation de plusieurs années et d'une identité professionnelle (à laquelle on est légitimement attaché !). **Le plus compliqué c'est bien cela « se penser » et « penser » comme un futur cadre de l'Ecole de la République !**